

Canton de Vaud, si beau !

Autor(en): **Seurre, Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 42

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'un *Manuel du vigneron*, imprimé à Lausanne en 1798, les premières vignes du Désaley furent plantées par les moines du couvent du Haut-Crêt.

A partir du XIV^{me} siècle, la culture de la vigne se répand de plus en plus dans le Pays de Vaud. Elle différerait peu de ce qu'elle est de nos jours, cependant elle était moins soignée; d'après Verdeil, les ceps n'étaient pas alignés et les vignes étaient de véritables jardins à légumes. Les échelas sont pour ainsi dire inconnus jusque vers le milieu du XVI^{me} siècle. On trouve pour la première fois les mots de *passel*, *passi* (échelas) dans le *Manual* de la ville de Lutry, de l'année 1560. Il se peut que jusqu'alors on fit monter la vigne le long des arbres, comme cela se voit encore sur certains points de la rive française du Léman, en particulier autour d'Evian.

Pour te guérir.

Pour te guérir de cette sciatique
Qui te retient comme un paralytique,
Dedans ton lit, sans aucun mouvement,
Prends-moi deux broes d'un fin jus de sarment.
Puis lis comment on le met en pratique.

Prends-en deux doigts, et bien chaud les applique
Dessus l'externe où la douleur te pique,
Et tu boiras le reste promptement
Pour te guérir.

Sur cet avis ne sois point hérétique,
Car je te fais un serment authentique,
Que, si tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton soulagement,
Fera l'essai de ce qu'il communie
Pour te guérir.

Adam BILLAUT.

L'auteur de ce gai rondeau était un menuisier de Nevers qui rima mille joyeusetés. Né en 1600, il mourut en 1662.

LÉ FARCÉ A BIRON

(Patois du district de Grandson.)

II

En'autro iâdzo, Franquê-la-Bèlossè étai vènu in Verdon, on demâ, dzoi dè martsî. Biron étai tserdzi dè buro et dè tommè dè tchivra (dè tchevroin, commint on leu dit assèbin), què l'avai ramassâ à la montagnè dè la Vaux, lo dzoi dèvant. Sè trova in Verdon avoué sè n'ami Pierr-à-Dzâquî Picht, dè Ver-tsi-lo-Ray, qu'étai assèbin crampet, et qu'avai n'ânessa, la Caton, qu'étai justamin in humeu cî dzoi. Quand l'uron vindu leu marchandi, lè doù z'âmi retsèrdaron leu z'ânos dè cèrisè, c'in étai la saizon, et lè revoiyatsè contrè Grandson, iò s'arrtaron à la Crai-Rodzè et demàndaron dèmi-pot. L'avant ètatsî leu bitè dèvant l'étrâblîo, sin lè dètserdzi, por cin què nè comtâvon pas s'arretâ.

Mais, voiaityé que Biron, tot per on coup, ie ron son lincô et... rrâo! lo vouailé à cambellion su la Caton. Lo basset sè dècrotsa et voyailé lè boillè que dzicion à maitin dè la tserraire, et l'impatria dai cèrisè rinveçsâyè permi la pussa. Lè dzin sè ramassaron in rièssin à gouardzè dèplèyâ. Mais noutrè doù crampets nè rièssan pas. Sè bouètaron à fleurè à coup dè bâton su lo pouro Biron, po lo fairè à dècindrè et po lo corrèdzi! Lè bitè sont portant dè bitè, nè dontè? È ramassaron leu cèrisè dâo mî què puron, et recrotsaron leu basset et boillè. E buron oncouèra'na botollîè, aprî avai redu l'âno à l'étrâblîo, per iò l'erân dâo commincî.

Lè doù z'âmi sè sèpararon, Picht po remontâ Ver-tsi-lo-Ray pè Fy, et Franquê à Vaugondry pè Tsampagnè. Chtu passa la montagnè lo lindèman, por allâ vindrè sè cèrisè à Moti et à Flyèri, iò lè damè s'in son, ma fai, bin regâlâyè. Lè n'on djamè su la farça qu'étai arrevâyè à leu

crampet, à Grandson. Commin qu'è on pèut bin dèrè :

Què rin nè sâ,
Rin nè gravè.

S. G.

LES NOMS DE GUERRE DE NOS CRUS

On sait qu'il est question d'appeler *Joffre* le vin vaudois de 1914, du nom du généralissime français. A ce propos on écrit à la

Revue :

Le 1866, abondant et médiocre, fut baptisé *Bismarck*. C'est la guerre de la Prusse contre l'Autriche qui mit en évidence le chancelier de la force prime le droit, digne pendant de *Nécessité n'a pas de lois*.

Le 1870, un des meilleurs du siècle, fut du *Garde à vous*, nom doublement justifié pour un vin capiteux et en souvenir de l'occupation des frontières. Quoique de quantité moyenne, il se vendit de nos côtés 30 à 35 c. le pot (20 à 23 c. le litre); en 1872, ce prix tripla; en 1873 il quadrupla. Le 1871, très abondant et médiocre, fut du *Bourbaki*. On sait pourquoi; l'entrée des Français par les défilés du Jura a encore beaucoup de témoins.

Le prix du *Bourbaki*, à 30 c. le pot au début, tomba à 18 et même 16 c., en pleines vendanges, des cueillettes furent suspendues, vu le manque de place. On enregistra des récoltes de 25 et 30 brantées à l'ouvrier.

Le 1875, très bon, est du *Thorax*¹. Le 1876 est du *Lustucru*. Août avait été très chaud, septembre froid et pluvieux. La vendange s'étant faite par un beau mois d'octobre, le vin fut meilleur qu'on ne comptait un moment. (L'eusses-tu cru.)

Le 1878 est du *Gothard*, le 1879 du *Zoulou*: le raisin était immangeable et le vin aussi féroce que ceux qui tuèrent le dernier des Napoléons.

Le 1880 est du *Fortifiant*, à cause des fortifications du Gothard, assez discutées dans les journaux.

Il y eut encore d'autres années qui furent baptisées, mais les noms étaient moins marquants ou moins admis que ceux indiqués ci-dessus.

W. BAUD.

Les almanachs.

La guerre n'effraie point les almanachs. Les voici tous, qui arrivent à heure dite à leur annuel rendez-vous. Loin de les effrayer, la guerre les ailmente. Que va nous apporter l'an nouveau qu'ils nous annoncent? Rien de pire, en tout cas, que ce que nous a donné l'an que nous terminons dans le deuil, dans le sang et dans l'angoisse.

Depuis 208 ans qu'il parcourt notre pays, le *Messager boiteux* (Société de l'imprimerie Klausfelder, Vevey), a déjà vu les hommes se battre, non seulement autour de nous, mais même chez nous. Sa couverture rappelle que la guerre est un mal chronique qui ravage l'humanité.

Le *Messager boiteux* de 1915 nous apporte, comme d'habitude, son butin de nouvelles, d'anecdotes, d'instructifs et amusants récits émaillés de vignettes très variées. Il consacre plusieurs pages aux souvenirs de 1815 et sa grande planche nous montre l'Exposition nationale. Nos braves soldats sous les armes le recevront comme un ami connu et un même accueil l'attend partout.

Presque en même temps, nous arrive l'*Almanach helvétique* (S. Henchoz, édit. L. Martinet, succ., Lausanne), sans contredit l'un des plus intéressants, des plus variés et des mieux compris de nos almanachs. Il fait aux fêtes du Centenaire genevois, à l'Exposition nationale et à la guerre une très large part avec de nombreuses et excellentes illustrations. A côté de cela, nombre de variétés, nouvelles, devinettes, passe-temps, concours, etc.

¹ Le *Thorax* a inspiré à G.-C. Dénézéaz une de ses chansons en patois les plus jolies et les plus populaires.

LO NOVI!

(Vieille chanson en patois de Vevey.)

Bons frarès vegnolans!

On fa savâi dâo bon vin vilho
Dei St-Martin, dei Ruerettes et de Cougnet
A la cava de monsu noutron abbé,
Ye lè gota, ye lè sonda, y tiré nau degra;
Ne l'ai y a ni vin de Savoï, ni vin de bliesson.

Y vo z'invite à lo gota:

Alla lai que lè tant bon!

On fâ savai dâo vin toî novi

Que n'a jamé éta trolly:

Lè à la fontanna de la *Crai bliantse*,

Yô van baïre lè naire et lè bliantse.

Lè à l'enseigne dâo *Sabro blianc*,

Yô van baïre lè petits et lè grands.

Alla lai, grands et petits

St-Martin vo la baïlle à ti.

On fâ savai dâo bon vin novi

A quatro batze et demi lo pot;

Dâo vin dei St-Martin, dei Ruerettes et de Praz,

A la pinta de Samuel Vallecarr,

A l'enseigne de la *Vapeur*

Yô van baïre lè radeleurs.

Alla lai, ye lè gota

Et m'en su régala.

CANTON DE VAUD, SI BEAU!

Le bon pays de Vaud est en pleine vendanges. Déjà même, en certains endroits, elles tirent à leur fin. Ah! ça n'a pas été long, cette année, encore qu'en général on soit mieux partagé que l'an dernier.

Non, ce ne sont pas de joyeuses vendanges, que celles de 1914. Elles n'ont pu, par l'abondance de la récolte ou la qualité du raisin, nous faire oublier un moment que tout autour de nous gronde le canon, crépitem fusils et mitrailleuses et que la mort fauche impitoyablement, en sa fleur, l'élite des pays qui nous entourent.

Et voici que le hasard — il a de cruels caprices et d'amères dérisions — nous met sous la main une pièce de vers qui est un hommage rendu par le président de la Société d'agriculture de Châlons-sur-Saône à la Fête des Vignerons de 1865, à Vevey, à laquelle il avait assisté.

La fête de 1865 fut une des plus belles et le vin de cette année-là, un nectar. Le temps, souvent oublieux, a conservé le souvenir de l'une et de l'autre.

La pièce de vers à laquelle nous faisons allusion se signale surtout à notre attention par l'accent de sincère enthousiasme dont elle est d'un bout à l'autre animée. Son auteur avait gardé de son voyage à Vevey et de la fête qui en avait été l'occasion un souvenir des plus agréables pour lui et, pour nous — modestie à part — des plus flatteurs.

Cette pièce est trop longue pour que nous la puissions reproduire en entier. En voici quelques passages, d'entre les plus caractéristiques.

PROLOGUE

Quels sont ces flots humains qu'emporte la vapeur, Sillonnant à la fois le lac et la hauteur?

Quelque nouveau César ressuscitant les âges,

Va-t-il de son triomphe étonner ces rivages?

Aux pieds d'un conquérant les peuples frémissants

Viennent-ils apporter le tribut et l'encens?

Non, c'est la liberté qui préside à ces fêtes;

La paix et le travail ont aussi leurs conquêtes,

Conquêtes sans ravages et triomphes sans pleurs.

Les vainqueurs de ce jour sont couronnés de fleurs.

Jadis au champ d'honneur la muse de l'histoire

A des enfants de Tell illustré la mémoire;

Au niveau des grands pics leur courage a monté;

La Suisse est sol de gloire et sol de liberté.

Aujourd'hui le travail les appelle en son temple;

Ce temple est la nature; heureux qui la contemple

En ces lieux rayonnant de toutes les splendeurs.

Là, des pampres fameux couronnent les hauteurs

Qui dominent ce lac où se mirent les anges.
L'horizon devant nous prend des formes étranges.
Spectacle sans égal ! contrastes saisissants !
Pour peindre tant d'éclat mes vers sont impuissants.
Mais je veux esquisser des fêtes sans pareilles
Et du riant Vevey raconter les merveilles.

RÉCIT

Devant l'estrade immense, aux yeux des conviés,
S'élèvent trois grands arcs aux décors variés,
Les drapeaux des cantons s'agitent dans l'espace,
En ces jours d'union chacun a pris sa place.
Enfin le canon tonne au roc de Saint-Martin,
Annonçant au public la fête du matin. [Suisses,
Soudain de tous les points s'élancent les vieux
Des splendeurs de ce jour nous offrant les prémices.
Leur œil fier resplendit sous le bandeau pourpré,
La croix blanche s'étale au pourpoint bigarré.
Par des cuivres nouveaux les fanfares antiques
Rappellent les combats des guerriers helvétiques ;
Puis paraît un grand prêtre, un ministre des dieux,
Précédant de Palès le trône radieux.
L'aimable déité qui préside aux prairies
Respire les parfums des corbeilles fleuries.
De nymphes et d'amours son char est entouré :
Elle brille au sommet sous un dôme azuré ;
L'éclair de ses beaux yeux enflamme son empire,
Et chacun de sa lèvre implore le sourire.
De son bras arrondi le suave contour
Envoie à ses sujets l'allégresse et l'amour.
Ainsi que son pouvoir, son cortège est immense.
A la suite du char une foule s'avance.

Une autre déité va paraître à son tour ;
Tout un peuple la suit : un prêtre la devance.
Cérès porte en ses mains la paix et l'abondance,
El préside aux labours, aux trésors de l'été.
Un char d'un vif éclat porte sa majesté
Elle a maintien plus grave et beauté plus austère ;
Des gerbes d'un blé mûr elle enrichit la terre.
Sur ses pas vénérés un cortège pieux
Vient célébrer sa gloire et rendre grâce aux cieux.

Mais j'aperçois le Dieu des bachiques exploits ;
C'est le héros du jour ; tout reconnaît ses loix :
Il apparaît enfin rayonnant sous la treille ;
Le nectar coule à flots dans sa coupe vermeille.
Quatre coursiers tigrés traînent le char divin
Où trône l'immortel qui nous donna le vin.

Mais un nouveau cortège entre avec allégresse
Célébrant de l'hymen les transports et l'ivresse.
Ce sont vingt-deux cantons, aux noces conviés,
En costume local fêtant deux mariés

Enfin un bataillon à la fière démarche
Du cortège pompeux vient terminer la marche.
Ce sont les fils de Tell, dignes de leurs aïeux,
Jurant devant le ciel d'être libres comme eux.
Quel est le but moral de cette mise en scène ?
Honorer le travail ; récompenser la peine.
Parmi les vigneron, rudes travailleurs,
Soixante sont jugés dignes de ces honneurs ;
Deux d'entre eux couronnés trônent sous les

[guirlandes,

Et les dieux leur font part des célestes offrandes ;
Alors mille bravos éclatent dans les airs
Et donnent le signal de multiples concerts.

Puis tous les cœurs unis en sublimes accents
Offrent à l'Helvétie et les vœux et l'encens.
L'hymne patriotique électrise la foule
Et sous les longs vivats le cortège s'écoule.

ÉPILOGUE

Tel est l'humble récit de ces belles journées
Que notre âge revoit, dépassant leurs aînées ;
Le calme va régner après ce grand concours,
Et le travail béni va reprendre son cours.
Ora et labora, cette antique devise
Arriva jusqu'à nous par les siècles transmise ;
Elle est la loi du monde, elle règne sur tous ;
En priant l'Eternel, le travail est plus doux.
Adieu, chers habitants de l'antique Helvétie !
Adieu, parents, amis, qu'en mes vœux j'associe,
De ces jours merveilleux gardant le souvenir.
Sur ces bords enchantés, venons nous réunir.
J'aime ces monts, ces lacs, ces torrents si rapides,
Et ces coteaux féconds et ces fêtes splendides.
Ici l'âme et les yeux ensemble sont touchés ;

Paix et bonheur à vous, enfants de ces rochers !
Domigny, 5 août 1865.

JULES SEURRE.

AU GUICHET

Un de nos abonnés nous écrit :

« A propos de je ne sais plus quoi, un mien ami me confie la lettre qu'il se proposait d'écrire et que, sceptique, il avait conservée par devers lui.

» Monsieur,

» Vos réflexions sur la politesse sont très justes et je pense que vous auriez bien à dire encore sur ce sujet.

» Permettez-moi de vous signaler la politesse administrative. Quelle différence entre l'accueil que l'on reçoit dans un magasin où les employés viennent au-devant du client, lui demandant avec un gracieux sourire, s'il n'est obséquieux : « Qu'y a-t-il à votre service ? » et l'accueil réservé à celui qui se présente devant un guichet ! Vous a-t-on jamais remercié de la pièce de monnaie versée en paiement de timbres-poste ? Dans l'un et l'autre cas, pourtant, chacun est logique : l'employé du commerçant sait que la politesse est la condition élémentaire du succès ; l'employé de l'administration, lui, sait que le monopole le dispense d'une courbette ; il ne voit que l'ennui d'accomplir sa fonction.

» Dernièrement, j'avais, dans un bureau qu'il importe peu de désigner, à acheter deux timbres-poste de 5 centimes. Je m'approche, avec distraction évidemment, du guichet derrière lequel se trouvait un jeune homme — ils sont terribles les jeunes : « Deux timbres de cinq, s'il vous plaît ! »

— Alors l'appareil ne fonctionne plus ?

» Au premier abord, je ne compris pas cette réponse faite sous forme d'une question, mais comme me voyant impassible et ferme dans ma résolution, le fatigué jeune homme, nonchalamment, me tendait les estampilles, tout à coup la réflexion me vint que j'avais passé, sans m'arrêter, devant le distributeur automatique.

» L'employé avait conclu de ma demande qu'ayant glissé une pièce de monnaie dans l'appareil, celui-ci n'avait rien donné en échange. Et ceci me montra que politesse pour politesse, celle du distributeur automatique, être inerte, valait peut-être mieux que celle de l'employé, être pensant, et qu'un distributeur automatique, devant lequel on passe sans s'arrêter, n'est pas moins prêt, dans la limite de ses moyens, de ses forces, à rendre sans hésitation, les services qu'on attend de lui. »

L. M.

Récréation scientifique.

Deviner deux dés sans les voir. — Faites jeter deux dés et priez la personne qui les a jetés de doubler le nombre des points de l'un d'eux, puis d'y ajouter 5, de multiplier la somme produite par 5 et d'ajouter au produit le nombre de points de l'autre dé. Faites-vous alors indiquer le montant, dont vous retrancherez 25, le reste sera un nombre de deux chiffres dont le premier à gauche représente les points du premier dé et le deuxième le nombre des points du second dé.

Exemple : Soient 4 le nombre des points du premier dé et 6 celui du second, on aura :

$4 \times 2 = 8 + 5 = 13 \times 5 = 65 + 6 = 71 - 25 = 46$
soit 4 et 6, points de chacun des dés.

L'introduction du chiffre 5 a eu tout simplement pour effet de détourner l'attention de l'interlocuteur. En réalité, on s'est borné à le forcer de constituer avec les deux points amenés un nombre de deux chiffres dans lequel le point du premier représente les dizaines et celui du deuxième les unités.

A. HÉRAUD.

Tort et Tort.

Sur le midi, sortant de la taverne
Certain ivrogne allait je ne sais où.
Notre homme tombe, et soudain on le berne,
Bien qu'il jurât à se casser le cou.
Quelqu'un pourtant, lui dit : « Ami Grégoire,
Puisque le vin vous fait ainsi broncher
A chaque pas, vous avez tort de hoire.
— Non, mon ami, mais j'ai tort de marcher. »

PONS DE VERDUN.

L'irrésistible ennemi. — Un catholique à qui quelqu'un reprochait malencontreusement d'avoir épousé une jolie protestante, disant que c'était là manquer à sa religion, répliqua par ces deux vers de l'*Horace*, de Corneille :

Rome, si tu te plains que c'est là te trahir,
Fais-moi des ennemis que je puisse haïr.

Le médecin des familles.

Rhume de cerveau (coryza). — Le meilleur traitement du rhume de cerveau, disent beaucoup de gens, c'est d'attendre patiemment sa guérison.

Bien qu'on ne puisse garantir complètement l'efficacité d'aucun des innombrables remèdes prescrits, contre le coryza, il ne coûte rien de les essayer. En voici un, pris entre mille.

Quand le coryza est peu intense, il suffit le plus souvent, pour le guérir, de quelques bains de pieds révulsifs, de tisanes émollientes ou sudorifiques, d'éviter le froid.

S'il y a sécheresse du nez, on aspirera par les narines des vapeurs de plantes ou espèces émollientes.

On graissera plusieurs fois par jour le nez, le front, la lèvre supérieure avec un corps gras, tel que cérat, graisse de porc, huile.

Faites bouillir une poignée de marjolaine dans un demi-litre d'eau jusqu'à réduction de moitié, passez et conservez dans une bouteille. On en verse une cuillerée dans le creux de la main et on aspire assez fortement. On peut s'en servir assez fréquemment. Cette eau fait éternuer.

S'abstenir de ce moyen si l'on a des polypes dans le nez.

Si l'écoulement est douloureux et abondant, on prisera de la poudre de camphre pure ou bien mêlée avec un peu de poudre de gomme ou de poudre d'amidon.

Il est un excellent moyen de guérir vite le rhume de cerveau qui dépend d'un refroidissement ; il consiste à appliquer, le soir en se couchant, un cataplasme sinapisé entre les deux épaules ; le matin, on prend un bain de pied sinapisé.

Du bruit. — Deux dames, de conduite un peu... légère, se querellaient violemment en jouant aux dominos.

Quelqu'un leur demande ce qu'elles jouaient.
« Pour l'honneur ! » répondirent-elles.

— En ce cas, Mesdames, vous faites bien du bruit pour peu de chose.

Mariage sauveur. — Depuis trois quarts d'heure un piano fait rage à l'étage au-dessus de l'appartement de M. X.

Celui-ci, « mélomane » renforcé, à M^{me} Y. :

— Chère Madame, vous qui aimez à faire des mariages, vous devriez bien trouver un mari à la jeune fille de là-haut.

— Vous vous intéressez à elle ?

— Pas précisément ; mais si elle se mariait elle emporterait son piano...

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choralions, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce

::

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.